



En dehors du groupe LREM, qui a voté massivement pour cette suppression (avec 8 abstentions), la plupart des groupes d'opposition ont voté contre (socialistes, France insoumise, GDR, Libertés et territoires, UDI-Agir et indépendants). Les Républicains étaient très partagés (17 pour, 15 contre) ainsi que le Modem (4 pour, 1 contre, 2 abstentions).

Le caractère rassembleur de cette mesure, qui a donné lieu à des échanges nourris, illustre une nouvelle fois la préoccupation transpartisane des élus à répondre aux difficultés rencontrées par les citoyens pour trouver un médecin dans les zones sous-dotées en médecins, et qui a donné lieu à des échanges tendus en commission (cf [dépêche du 13/03/2019 à 17:01](#)).

La députée Audrey Dufeu-Schubert (LREM, Loire-Atlantique) a regretté la suppression de l'amendement qu'elle avait porté en commission, estimant qu'il était important d'inciter les étudiants en médecine à découvrir la pratique de la médecine générale, notamment en zone sous-dense.

"Si on ne met pas en place, dès le début de la formation, des moyens pour montrer ce qu'est l'exercice en milieu rural, en zone de montagne ou en zone sous-dotée, je ne sais pas comment on pourra attirer des étudiants à venir, à terme, quand ils seront thésés [et] à s'installer", a renchéri Jeanine Dubié (Hautes-Pyrénées, Libertés et territoires).

"Nous avons tous le même objectif, faire découvrir aux jeunes médecins l'exercice libéral, en zone sous-dense, pour favoriser des installations (...). Nous cherchons à ouvrir un maximum de lieux de stage pour diversifier la formation des jeunes mais nous ne voulons pas tout normer", a répondu la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn.

"Aujourd'hui, nous sommes dans l'incapacité d'envoyer 9.000 étudiants en zone sous-dense pour une formation. Nous savons aussi que les médecins généralistes en zone sous-dense ne souhaitent pas recevoir des étudiants de deuxième cycle car c'est une perte de temps que de former ces jeunes alors qu'ils sont déjà débordés", a-t-elle ajouté.

Elle a souligné les efforts fournis en matière de recrutement, avec 60% de maîtres de stage supplémentaires depuis 5 ans.

La présidente de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf), Clara Bonnavion, a salué sur Twitter la suppression d'une "fausse bonne idée qui aurait nuit à la qualité de la formation faute d'encadrement et aurait précarisé les étudiants".

## Des épreuves de contrôle remplacent les ECN

L'admission en troisième cycle sera "subordonnée à l'obtention d'une note minimale à des épreuves nationales permettant d'établir que l'étudiant a acquis les connaissances et compétences suffisantes au regard des exigences de la formation de troisième cycle", prévoit le texte, qui met donc un terme à l'ECN, en lui substituant de nouvelles épreuves de contrôle.

Le troisième cycle sera par ailleurs accessible aux "médecins en exercice".

Les députés ont adopté un amendement des rapporteurs, Thomas Mesnier (LREM, Charente) et Stéphanie Rist, affirmant le caractère national des épreuves. "S'agissant des épreuves de compétences, les modalités d'application pourront être définies par chacune des universités dans le cadre d'un cahier des charges national", suggèrent-ils dans l'exposé des motifs.

L'affectation en troisième cycle des étudiants, par subdivision territoriale et par spécialité, s'effectuera selon des modalités prenant en compte leurs résultats aux épreuves de contrôle des connaissances et compétences, leur parcours de formation et leur projet professionnel, et "le cas échéant, leur situation de handicap".

Un décret en Conseil d'Etat devra préciser les modalités d'organisation du TCEM, les modalités de répartition des postes par spécialité et par subdivision territoriale, "compte tenu des capacités de formation et des besoins prévisionnels du système de santé en compétences médicales spécialisées", "les modalités d'affectation sur ces postes, par spécialité et centre hospitalier universitaire" (CHU) et les modalités de changement d'orientation.

Il précisera aussi "les modalités permettant une adéquation optimale entre le nombre de postes ouverts aux étudiants accédant au troisième cycle et le nombre de postes effectivement pourvus", selon l'amendement de Stéphanie Rist, adopté avec modifications du gouvernement.

## La réforme des ECN décalée d'un an

La réforme devait s'appliquer aux étudiants accédant à la première année du deuxième cycle à compter de la rentrée universitaire 2019-2020 mais les députés ont adopté un amendement des rapporteurs en commission afin de la décaler d'un an, compte tenu des positions des différents acteurs recueillies pendant les auditions préparatoires.

Les nouvelles dispositions de l'article 2 seront finalement applicables "aux étudiants accédant à la première année du deuxième cycle des études de médecine à compter de la rentrée universitaire 2020".

Un décret doit fixer les modalités d'affectation en troisième cycle de ces étudiants pour la rentrée universitaire 2022.

Doivent également être précisées par un décret en Conseil d'Etat les "mesures transitoires au bénéfice des étudiants admis en deuxième cycle" avant l'année universitaire 2020-2021 et "qui n'auront pas épuisé leurs possibilités de se présenter aux ECN", précise l'exécutif dans l'étude d'impact.

Il déterminera aussi les conditions dans lesquelles les postes ouverts aux élèves médecins des écoles du service de santé des armées (SSA) seront répartis.

Les députés ont voté la remise d'un rapport au Parlement sur l'évaluation de cette réforme à horizon 2024.

vg/nc/APMnews

[VG3POMGGJ]

POLSAN - ETABLISSEMENTS

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2019 APM International -

[https://www.apmnews.com/story.php?objet=333348&idmail=PjsxFe42fDtm\\_2R4a6TVPSoxvg-C12KtQLLwtNUsYgC1KhAePrB\\_Rb8uKEV6RgYt-WhKy5u3T0he62eS2CpaeE2qt7wsKCoex0fx-t8OZUYrEKGUnCPnHAQiFu\\_cEXdZaZJNiqL36zehnlDUbrgBUUxbmaTKK\\_DI3S8IohYWwzZ\\_0ZanmYIWB6JHilhiyL AwiozcXviSYmV\\_0ZanmYIWByw1z4p6uLS5PUOP3BsQkg1sbcBo4\\_bxkw..](https://www.apmnews.com/story.php?objet=333348&idmail=PjsxFe42fDtm_2R4a6TVPSoxvg-C12KtQLLwtNUsYgC1KhAePrB_Rb8uKEV6RgYt-WhKy5u3T0he62eS2CpaeE2qt7wsKCoex0fx-t8OZUYrEKGUnCPnHAQiFu_cEXdZaZJNiqL36zehnlDUbrgBUUxbmaTKK_DI3S8IohYWwzZ_0ZanmYIWB6JHilhiyL AwiozcXviSYmV_0ZanmYIWByw1z4p6uLS5PUOP3BsQkg1sbcBo4_bxkw..)